



Livret famille

Par Annie

Bonjour Ma mère décédée a eu un premier mariage deux enfants nous n avons pas premier livret de famille pour les deux premiers enfants comment faire sachant que ce premier mariage a eu lieu en Algérie (rapatriés français) le premier mari est vivant mais très âgé et ne peut faire de demande à Nantes comment faire pour la succession il y a juste une somme d'argent à hériter